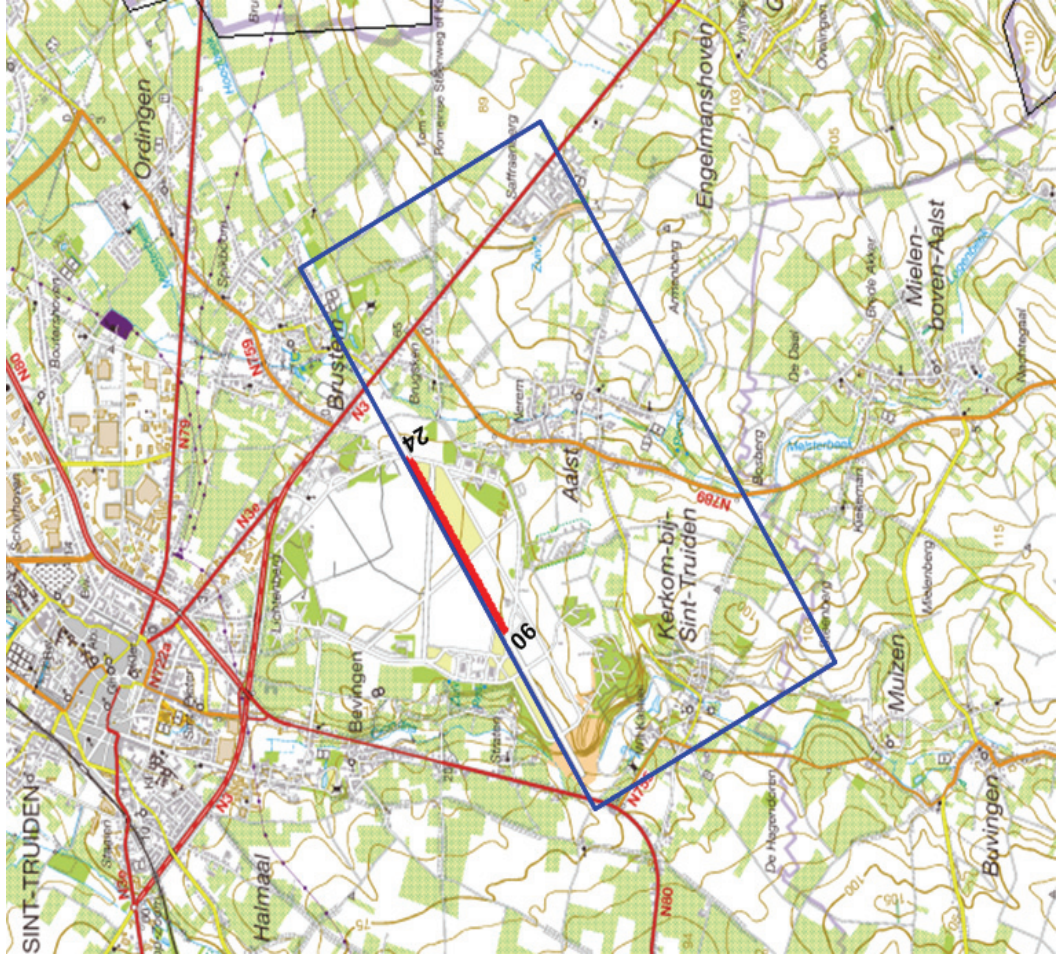


EBST ST-TROND/SINT-TRUIDEN
Elev 246' / 75 m
Brustem

N50 47.3
E005 11.6
BELGIQUE - BELGIE

Atis EBLG 126.250
Flora (FLO-112.05) from 150° - 5 NM
Liège-Luik (LGE-115.45) from 310° - 13 NM
Maastricht (108.60) : from 250° - 30 NM

BRUSTEM RADIO 119.975



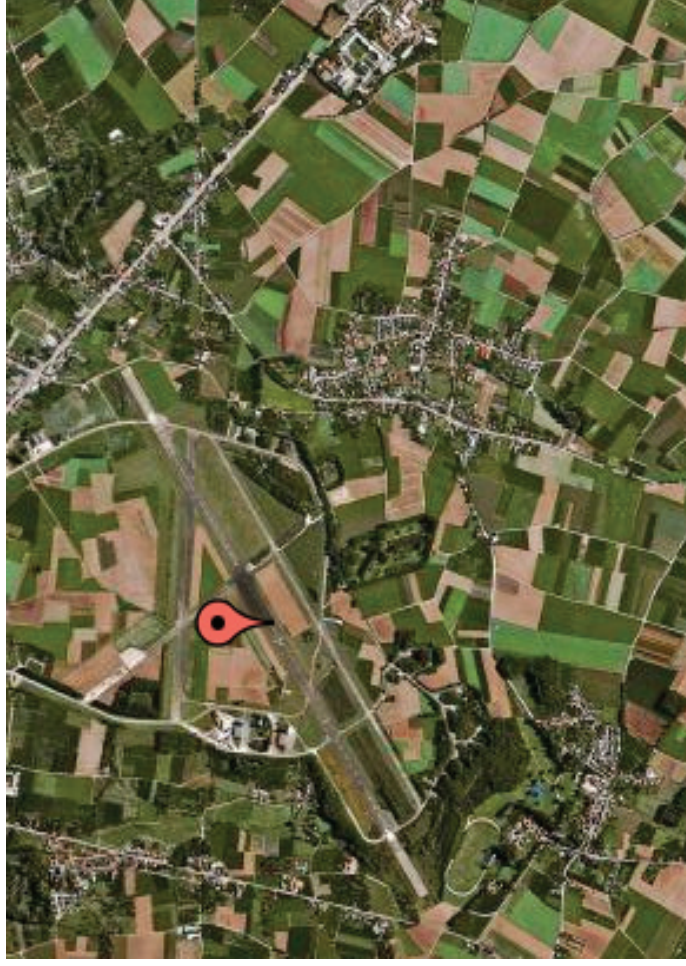
ST-TROND/SINT-TRUIDEN

Brustem

BELGIQUE - BELGIE

NON OFFICIAL
20/08/2007

BRUSSEL INFORMATION **126.9**
BELGA RADAR **129.325**



Accès en provenance d'états non Schengen interdit. Aérodrôme non contrôlé.

Il est recommandé d'annoncer ses intentions avant de s'exécuter. Activité d'hélicoptères (Côté seuil 06). Tours de piste 1250'QNH côté Sud (main gauche 24, main droite 06).

Depuis avril 2006, le bureau des vols est situé au Hangar 41, bout de piste apron 24, où tout visiteur est obligé d'inscrire son vol et d'acquitter la taxe d'atterrissage.

Procédure de roulage: Arrivée: si piste 24 en service: faire demi-tour, remonter la piste en tenant sa droite, prendre la première à droite, emprunter le taxiway et une fois en vue du premier hangar à main gauche (le 41) emprunter l'accès à ce hangar. Si piste 06 en service: rouler jusqu'au bout de la piste et prendre la première à droite avec la même procédure.

Vu le passé militaire de l'aérodrôme, tout autre accès autre que la piste principale 06/24 et le bout de taxiway pour le hangar 41 sont interdits. Aucun roulage n'est autorisé en dehors de ces accès précités.

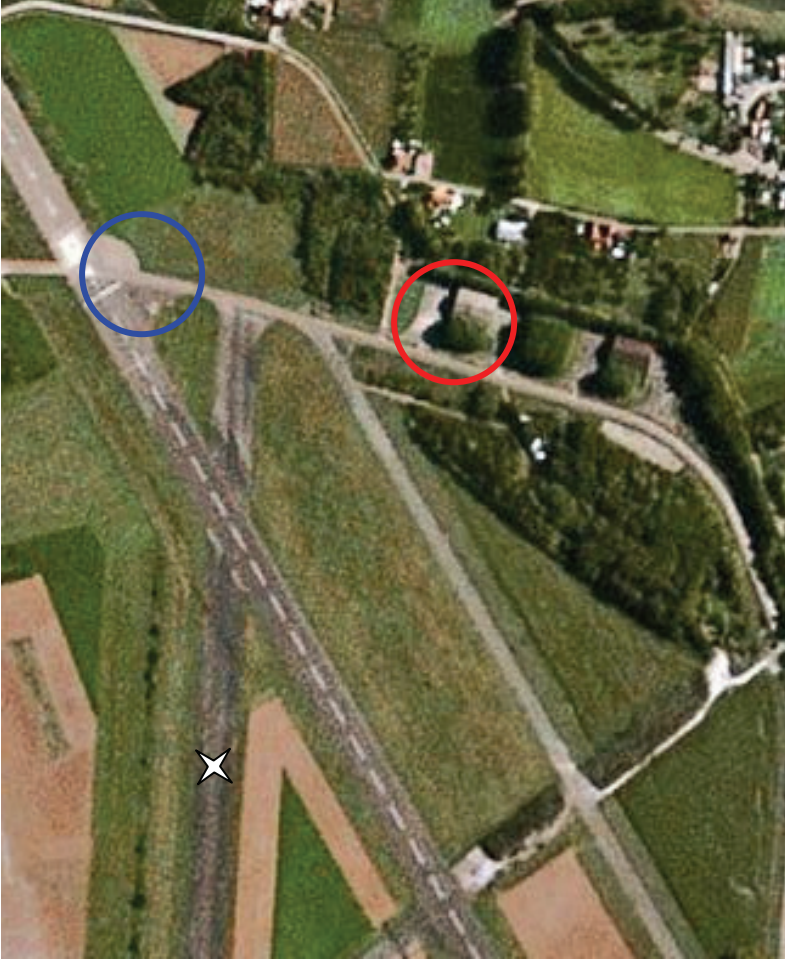
ST-TROND/SINT-TRUIDEN
Brustem

BELGIQUE - BELGIE

NON OFFICIAL
20/08/2007

BRUSSEL INFORMATION 126.9
BELGA RADAR 129.325

4/4



Red circle : Hangar 41 + CDT Office
Blue circle : Holding point 24 + Signals area